### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de DOMMARTIN LES REMIREMONT

Du jeudi 11 février 2016 à 20 h 30 Procès verbal

L'an 2016, le onze février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de DOMMARTIN LES REMIREMONT s'est réuni en mairie salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Catherine LOUIS Maire, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par courrier en date du 4 février 2016 e en date du 4 février 2016.

<u>Présents:</u> MM Catherine LOUIS, Jean MANSOURI, Annette MAISON, Jean-Pierre DIDIER, Isabelle GEORGES-PY, Tiffany DE SANTA, Christophe GRAVIER, René POIRSON, Laurent FRANCOIS, Guillaume COMBES, Vanessa GRANDEMANGE, Laetitia HERROUIN, Monique DAVAL, Jean-Jacques ROSAYE, Jean-Pierre DEMANGEL

<u>Absents Excusés</u>: Régis MOREAU qui a donné pouvoirs à Catherine LOUIS, Anne-Claire CAUSIN qui a donné pouvoirs à Jean MANSOURI, Bruno DERVAUX qui a donné pouvoirs à Laurent FRANCOIS et Anne-Marie MOUREY qui a donné pouvoirs à Jean-Jacques ROSAYE.

Est nommé secrétaire de Séance Jean MANSOURI.

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire souhaite ajouter à l'ordre du jour une demande de subvention provenant de l'école élémentaire et demande si des remarques sont formulées ledit ordre du jour. Aucune remarque n'étant formulée l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

# I) DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

#### • Droit de préemption urbain :

La commune n'exerce pas son droit de préemption sur :

- La vente d'un immeuble sis 778 rue de Franould appartenant à Mr et Mme Jean Louis Daniel
- La vente d'un immeuble sis 1551 rue de Franould appartenant à Mr et Mme Pitois Jean Pierre
- La vente d'un terrain sis 361 rue de Pont appartenant à Mr et Mme Guy Bérard
- La vente d'un immeuble sis 398 rue de la Proye appartenant à Mr et Mme Olivier Blaise
- La vente d'un immeuble sis 250 rue des Tilles appartenant à la SCI Aux Voyes Croisées Demange

#### • Sécurisation cheminement du RD 23 : rue de Franould

Signature d'un marché avec l'entreprise PEDUZZI VRD de SAINT AME Montant 108 995 € HT soit 130 794 € TTC

#### • Budgets communaux

Jean MANSOURI informe le conseil des futures dates de réunions :

- Commission des finances Jeudi 17 mars à 20 h 30
- réunion de travail du CM pour préparation du budget (non publique) mercredi 23 mars à 20 h 30
- Réunion CM pour vote du Compte Administratif 2015 et du Budget Primitif 2016 : Jeudi 7 avril à 20 h 30

# II) DELIBERATIONS

#### • Ruisseau de Franould

Mme le Maire avise le conseil de la réalisation des études technique et réglementaire visant à rétablir la continuité écologique dans la partie urbanisée du ruisseau de Franould. Ces études permettront également de redimensionner d'un point de vue hydraulique le secteur busé en face de chez Mr Balland, et d'étudier la répartition des débits entre les prises d'eau et le cours principal du ruisseau. Jean-Jacques ROSAYE précise que le plan d'inondabilité engagé depuis environ 3 ans a déjà bien amélioré la situation. Les études se chiffrent à 8800 € HT. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse pouvant subventionner ces études, il est

demandé à l'assemblée de se prononcer sur une demande de subvention. Le conseil adopte à l'unanimité la demande cette subvention.

# • Lotissement Champs Ramés

Jean MANSOURI indique qu'aujourd'hui les travaux de viabilisation étant terminés la commune recueille les inscriptions des demandes d'acquisition de terrain.

Reste à approuver le cahier des charges qui avait fait l'objet d'une réunion de la commission de l'urbanisme le 8 avril 2015, étant précisé que le règlement de lotissement a déjà été validé par le permis d'aménager en 2015.

Jean MANSOURI informe le conseil des modifications et ajouts. Jean-Jacques ROSAYE intervient pour signaler des écarts par rapport à la dernière mouture et des redondances. Le conseil en débat. Le cahier des charges est approuvé à l'unanimité, sous réserve des modifications indiquées lors de cette séance.

De même l'incorporation dans le domaine public de la voirie et des réseaux du lotissement « Les Champs Ramés » soit rue des Bleuets : 95 m, est confirmée et approuvée à l'unanimité.

# • Refonte des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Suite à la commission qui s'est tenue le 01 février 2016, Tiffany DE SANTA présente un projet pour la prochaine rentrée scolaire consistant en un redéploiement des activités périscolaires. Il s'agira principalement de réduire la durée hebdomadaire en supprimant les activités du mercredi souvent en concurrence avec les activités extra-scolaires des enfants ce qui aboutissait à une fréquentation restreinte. Il devenait donc nécessaire d'adapter le planning.

De ce fait il sera réalisé une économie de l'ordre de 14.000 € réduisant à due concurrence le déficit des activités NAP. Sur le plan des personnels concernés, il n'y aura pas de licenciement mais il est envisagé une réduction d'heures somme toute limitée, répartie sur l'ensemble des agents.

Globalement les modifications projetées contribueront à mieux respecter les rythmes scolaires pour les enfants.

Le conseil municipal a voté ce projet comme suit: 16 voix pour et 3 voix abstentions.

 Redevance pour occupation provisoire du domaine public et Redevance d'occupation permanente du domaine public par GRDF, dans le cadre des chantiers de travaux de distribution du Gaz.

Mme MANSUY explique aux membres du conseil ce que recouvre cette redevance, (sur l'ordre du jour ont été rappelé les articles de loi concernés -L2333-84 du CGCT-).

Fort de ces informations le conseil municipal accepte à l'unanimité le taux de la redevance et décide d'appliquer sa perception pluri-annuellement.

• Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges (SMIC) Jean-Pierre DIDIER rend compte de la réunion du 29/10/2015. Il fait part notamment du transfert des locaux et de l'impact sur les redevances que perçoit le syndicat. Le taux passera de 0,40 € à 0,48 € par habitant, le forfait demeurant égal soit 50€.

Le conseil vote favorablement à l'unanimité les demandes d'adhésion de la commune de GREUX (canton de Coussey) et de la commune de Le VALTIN (canton de Fraize).

• Demande de subvention de l'Ecole élémentaire dans le cadre d'une sortie nature à La Bresse Mme le Maire propose d'accorder une subvention de 800 € (sur un chiffrage approché par la municipalité) étant considéré les différentes ressources permettant de réaliser cette sortie. Le conseil accepte à l'unanimité.

# III) INFORMATIONS

• Projet de suppression de la Maternité du Centre Hospitalier de Remiremont

Mme le Maire informe le conseil qu'une étude menée par l'ARS est engagée sur le devenir de la maternité de Remiremont, qu'à cet égard un regroupement de personnalités a eu lieu ce soir pour marquer son opposition au projet au rang desquelles Madame le Maire figurait.

Le conseil municipal marque unanimement son opposition à ce projet et délègue Madame le maire pour l'émission d'une motion marquant l'opposition de l'ensemble des élus de la commune à ce projet.

# • Affaires judiciaires en cours : Dossier Sagram

Mme Le Maire confirme que le dossier SAGRAM est maintenant abouti et que le protocole ayant été régularisé par les parties, les fonds ont été versés sur le compte CARPA, compte de transit professionnel de notre avocat. Dès lors nous devrions pouvoir récupérer les fonds rapidement.

# • Conseil Municipal des Enfants

Annette MAISON indique que les élus du Conseil des enfants rencontreront le maire et les adjoints le vendredi 19 février à 15H à la mairie.

#### • Affaires Périscolaires - NAP

Tiffany DE SANTA fait un point sur les activités.

#### • Suivi des travaux

Jean-Pierre DIDIER rappelle les travaux actuellement engagés sur la commune:

- Réservoirs Grande-Goutte (en cours), et Croisette (démarrage récent) pour lequel il faut prévoir un complément de travaux afférent à la réparation d'une ancienne trémie du dôme (pour 1100 € HT).
- Travaux inopinés sur les canalisations d'eau route de Franould,

Puis il annonce les travaux envisagés par le département qui vont générer une circulation alternée probablement sur plusieurs semaines:

• Réfection du RD 23 depuis le pont de Cheneaux sur toute la longueur en allant vers Dommartin pour tout ce qui n'a pas été réalisé antérieurement y compris la sécurisation des ponts et d'un aqueduc.

#### • Réfection du Chemin de Croix

Mme le Maire évoque la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine et envisage une action pour amplifier les dons.

# • Pour mémoire dates prévisionnelles des prochaines réunions de Conseil Municipal :

Jeudi 17 mars à 20h 30 Commission des Finances
Mercredi 23 mars à 20h 30 Réunion de travail préparation budget
Jeudi 7 avril à 20 h 30 Vote du CA et du BP
Jeudi 9 Juin à 20 h 30 Session ordinaire

# IV) QUESTIONS DIVERSES

#### • chemin de Xaty.

Mme le Maire informe le conseil que le chemin de Xaty sera interdit aux véhicules à moteur sur sa portion forestière et à cet effet des barrières y seront installées. L'accès sera possible pour les propriétaires des parcelles concernées.

# TOUS LES DOSSIERS PORTES A L'ORDRE DU JOUR SONT CONSULTABLES AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE.

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 12/02/2016 Le Secrétaire de séance.

Jean MANSOURI